

A.E.P.M.
Auto Ecole Pont de la Maye
562, route de Toulouse
33140 VILLENAVE D'ORNON
Agrément N° E.02.033.0990.0.
Siret N°: 388 725 145 00022
Tél: 05.56.87.88.25.
Mail: aepm33@free.fr

PARCOURS DE FORMATION **CATEGORIE B :**

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler parmi d'autres usagers, dans différentes configurations et en connaître les risques et les limites.

Cet apprentissage demande de la concentration et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de réussir les examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre centre de formation, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

- **Parcours théorique :**

La formation aux cours théoriques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, aux horaires affichés dans la salle de code et dispensés par un enseignant diplômé, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Cette formation portera sur différentes thématiques.

D'autre part, vous pouvez suivre une formation d'entraînement à l'examen toujours dans les locaux de l'école de conduite ou à domicile via internet.

- **Parcours pratique :**

Pendant votre formation pratique, vous serez amené à circuler en agglomération, en rase campagne, sur autoroute, route pour automobiles, par tous les temps, de jour et de nuit (si possible, en fonction de la période de l'année).

A.E.P.M.
AUTO ECOLE PONT DE LA MAYE

Tél, : 05,56,87,88,25,

Mail : ae33@free.fr

THÈMES DU CODE DE LA ROUTE TRAVAILLES
EN PRÉSENTIEL LES MERCREDIS (de 18h à 20h) ET
SAMEDIS (de 10h à 12h) :

- * La circulation routière (signalisation, intersections, vitesse, croiser et dépasser, stationner et s'arrêter).
- * Le conducteur (conduire, être en état de conduire).
- * La route (conditions difficiles, autoroute, zones dangereuses).
- * Les autres usagers (partage de la rue, les autres usagers)
- * Les notions diverses (documents administratifs, chargements, permis à points, infractions et sanctions).
- * Les 1° secours.
- * Prendre et quitter le véhicule (installation, entrer et sortir du véhicule).
- * La mécanique et les équipements.
- * La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers adultes, enfants et nouvelles aides technologiques).
- * L'environnement.